

Actualités du tri

La lettre d'information du SMC

Que contient encore votre poubelle ?

La gestion des déchets ménagers est un problème universel, il est indispensable de contribuer aux objectifs environnementaux imposés par l'urgence climatique. Dans une société où tout se jette, les déchets sont un enjeu sociétal. Je compte insuffler dans ce mandat avec tous les délégués élus, une politique plus respectueuse de l'environnement. L'équipe du SMC a déjà mis en place un certain nombre de mesures allant dans ce sens, mais elle ne peut atteindre ses objectifs sans une prise de conscience individuelle et collective.

Aujourd'hui, chaque habitant de notre territoire produit environ 151 kg d'ordures ménagères (votre bac à couvercle vert). Sur ces 151 kg de déchets, 97 kg pourraient être valorisés ! Vous trouverez dans les pages suivantes le détail par type, il est absolument nécessaire de réduire notre empreinte carbone.

Les poubelles, c'est l'affaire de tous, chacun peut dans sa mesure participer par des gestes simples à réduire son impact sur l'environnement.

Il faut contribuer à un futur plus respectueux de la planète, les déchets sont un des maillons de notre devenir. Ils sont le reflet de la société de consommation et de son impact sur les ressources naturelles. Leur traitement dans un but de valorisation est un moyen de compenser l'épuisement de ces ressources et les dégradations liées à leur exploitation.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Fidèlement,

Le Président du SMC
Eric CUSEY



DES DÉCHETS QUI POURRAIENT ÊTRE RECYCLÉS !

En 2019, 7 370 tonnes d'ordures ménagères (bac à couvercle vert) ont été collectées sur le territoire du SMC, soit **151 kg par habitant et par an**. La quantité collectée continue de diminuer. C'est bien, mais certains territoires des Deux-Sèvres atteignent déjà 100 kg par habitant.

Le syndicat a participé à une étude sur le contenu des bacs à couvercle vert. Cette analyse par catégorie de déchets, a permis de connaître la composition précise des ordures ménagères et de déterminer notamment les proportions de matières recyclables, compostables encore présentes.

Les deux tiers de votre poubelle peuvent faire l'objet d'une action de tri ou de prévention.

35kg/hab/an d'emballages et papiers peuvent encore être recyclés, s'ils sont déposés dans le bac à couvercle jaune.



PAPIERS, CARTONNETTES,
BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL

Que contient
poubelle



Un doute ?
Téléchargez
l'application
Guide du tri
CITEO



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

23 %



6 kg/hab/an de bouteilles, pots et bocaux en verre peuvent être recyclés s'ils sont déposés dans les bornes dédiées. Inutile de les laver, il suffit de bien vider vos pots de yaourt, mayonnaise...

Le verre se recycle à l'infini, à condition d'être trié !



4 %

Retrouvez la localisation des points d'apport volontaire sur www.smc79.fr

34 kg/hab/an de déchets mis à la poubelle peuvent être compostés. En tas, en composteur, ou en lombricomposteur*, vos déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café, essuie-tout...) et vos déchets de jardin (fleurs fanées, feuilles, petits branchages...) se transforment en un amendement naturel et gratuit pour vos plantes.

Le SMC met à disposition **gratuitement un composteur par foyer**, à retirer au siège social du SMC, à Sainte-Éanne ou lors de permanences en déchetterie.



22 %

* lombricomposteur : composteur d'intérieur

DES DÉCHETS QUI POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS !

7 %

10kg/hab/an de déchets alimentaires dont **3,4 kg** de denrées encore emballées sont jetés alors qu'ils peuvent être évités par de simples gestes : vérifier régulièrement les dates de péremption, bien conserver les aliments, acheter les justes proportions et faire une liste de courses, cuisiner et accommoder les restes.

3 %



4 kg/hab/an de vêtements, chaussures, linge de maison, couvertures, rideaux, nappes peuvent trouver une 2e vie. Même usés, il suffit de les déposer propres et secs en sac fermé, à un point d'apport volontaire. Retrouvez leur localisation sur www.refashion.fr/citoyen. Toutes les déchetteries du SMC sont équipées de bornes. En fonction de leur état, les textiles retriés sont réutilisés ou recyclés.



vosre ?

5 %

8 kg/hab/an de déchets peuvent être valorisés s'ils sont apportés en déchetterie. Appareils électriques et électroniques, batteries, bidons de pétrole et de produits toxiques, bois, cartons, gravats, huiles alimentaires, huiles moteurs usagées, lampes, métaux, meubles, néons, objets en plastique, piles, végétaux... sont valorisés par filière. Par exemple, le polystyrène de calage devient du garnissage de pouf grâce à Poitou Polystyrène (86).



Billes de polystyrène



Retrouvez les horaires et les conditions d'accès aux déchetteries sur www.smc79.fr

36 %



54 kg/hab/an de déchets résiduels sont quasi inévitables. Les résiduels comprennent les fractions hygiéniques, les couches, les éléments fins et autres combustibles. Néanmoins, des alternatives durables existent :

- > couches et serviettes hygiéniques lavables ;
- > carrés en éponge pour éviter les disques de coton et lingettes lavables pour remplacer l'essuie-tout ;
- > tissus enduits de cire d'abeille pour remplacer le cellophane ;
- > vaisselle/gobelets réutilisables.

Vos gestes d'aujourd'hui impacteront la facture de demain.

Les ordures ménagères sont actuellement envoyées au centre de tri mécano biologique (TMB) du Syndicat mixte intercommunal de traitement et d'élimination des déchets des Deux-Sèvres (SMITED) à Champdeniers. Cet équipement permet de réduire, de plus de 50 %, les déchets destinés à l'enfouissement, mais les installations de traitements coûtent cher à gérer (117,5 € HT la tonne). De plus, chaque tonne enfouie en centre de stockage fait l'objet d'une taxe appelée TGAP versée à l'Etat. Cette taxe actuellement de 25 € HT la tonne va augmenter progressivement pour atteindre 65 € HT en 2025.

Les conseils d'agent de déchetterie

Avant d'aller en déchetterie, chargez votre remorque ou votre véhicule en séparant bien les types de déchets. Cela simplifiera vos dépôts et vous fera gagner du temps. Pensez à mettre de côté les objets en bon état pour les proposer à la recyclerie.

Avant de partir, vérifiez qu'il n'y aura pas d'envols sur la route. Pensez à bien arrimer votre chargement (filet, bâche).

Sur place, présentez votre carte d'accès, puis suivez les consignes de tri de l'agent de déchetterie. Son rôle est de vous conseiller mais pas de décharger vos déchets à votre place.

Votre carte est personnelle, ne la prêtez pas à un tiers.



Manifestation éco-responsable

Vous organisez une manifestation festive, sportive, culturelle, le SMC souhaite vous accompagner pour vous aider à mieux gérer vos déchets.

Le SMC propose le prêt de bacs de collecte pour les associations du territoire, à raison d'une fois par an. Pour cela, téléchargez le formulaire sur le site smc79.fr/réductiondesdéchets et envoyez le au moins un mois avant l'évènement.

La démarche engagée doit s'appuyer sur une réflexion pour réduire la production de déchets.



1 heure de broyage offerte

Dans le cadre de son partenariat avec l'entreprise adaptée du Haut Val de Sèvre EAHVS, le SMC propose la prise en charge de la première heure de broyage des végétaux chez les particuliers.

Cette prestation est valable une fois par an et par foyer. Pour cela, il vous suffit de prendre contact pour une prestation avec l'EAHVS au **07 85 69 04 83**

Le broyat obtenu doit être utilisé **sur place** à des fins de paillage ou compostage.

Suppression des bornes papiers

Toutes les bornes papiers ont été enlevées, puisque les usagers sont équipés d'un bac à couvercle jaune pour le tri des emballages et papiers en mélange.

Tout particulier ou entreprise n'étant pas encore doté de bac peut en faire la demande auprès du SMC (gratuit pour les particuliers, prix au litre pour les professionnels).

En cas de déménagement, vide maison, appelez le SMC pour trouver une solution adaptée à de grandes quantités de papiers.

Le SMC, c'est quoi ?

47 communes réparties en 3 communautés de communes soit **48 900** habitants

3 compétences :

- > la collecte et la valorisation des déchets ménagers
- > la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI
- > l'entretien de bâtiments intercommunaux (gendarmerie de St-Maixent-l'Ecole et gymnase Chantoiseau à La Crèche).

70 agents titulaires dont 20 chauffeurs-rippieurs et 11 agents de déchetterie

Le SMC s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.



Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
BP 10023 - 79403 ST-MAIXENT-L'ECOLE Cedex - 05 49 05 37 10 -
accueil@smc79.fr



Directeur de la publication : le Président du SMC - Conception : service communication SMC - Photos : CITEO, EcoTLC, Poitou Polystyrène, SMC - Tirage : 26 500 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé - Novembre 2020